

**Décret N° 2014/188 du 04 juin 2014  
portant nomination de responsables  
dans les universités d'Etat.**

Le Président de la République, décrète:

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans les universités d'Etat:

**UNIVERSITÉ DE BAMENDA**

**Deputy Vice-Chancellor in charge of Research, Cooperation and Relations with the Business World** : Monsieur Nyasse Barthélémy, professeur, précédemment chef de division des études, de la prospective et des statistiques au ministère de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Ndiva Mbua Fritz, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**UNIVERSITÉ DE BUEA**

**Deputy Vice-chancellor in charge of Teaching, Professionalisation and Development of Information and Communication technologies**: Monsieur Moukoko Blaise, maître de conférences, précédemment Deputy Vice-chancellor chargé du contrôle interne et de l'Evaluation à l'Université de Buea, en remplacement de Madame Endeley Joyce, appelée à d'autres fonctions.

**Deputy Vice-Chancellor in charge of Research, Cooperation and Relations with the Business World** : Monsieur Epah Fonkeng Charles, maître de conférences, en poste.

**Deputy Vice-Chancellor in charge of Internal Control and Evaluation**: Madame Nkwo Akenji Theresa, précédemment Doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Buea, en remplacement de Monsieur Moukoko Blaise, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2** : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3** : Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 04 juin 2014  
Le Président de la République,  
(é) Paul BIYA**